



DEL 23-091

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRE L'ÉVÊQUE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
Le 20 novembre 2023
DATE D’AFFICHAGE
Le 21 novembre 2023

NOMBRE DE
CONSEILLERS

En exercice : 27
Présents : 18
Votants : 27

L’an deux mille vingt-trois
Le vingt-huit novembre à 20h30
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Damienne FLEURY, Fanny PIRA, Alain GIBERGUES, Maryse BAYBAY, Benoît CHAUVIN, Pierre CASTILLON, Jean-Philippe GUYON, Stéphane DALIVOUST, Eric ANDRE, Alain GUICHET, Christian POIRIER, Hakim ACHIBET, Mélanie BOCQUENET, Marie CHEVALIER, Sylvie LAUTRU, Mickaël JUIGNE, Louis MASSARD, Philippe PAUMIER.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le : 1^{er} décembre 2023

et que la convocation au Conseil a été faite le : 20 novembre 2023

ETAIENT ABSENTS

Nadine JOLU (pouvoir à Alain GIBERGUES), Delphine FOUQUET (pouvoir à Maryse BAYBAY), Denis MINIER (pouvoir à Damienne FLEURY), Pascale FEGER (pouvoir à Pierre CASTILLON), Sylvain BACHELEY (pouvoir à Jean-Philippe GUYON), Angélique PLANCHETTE (pouvoir à Mélanie BOCQUENET), Philippine DANGREAU (pouvoir à Hakim ACHIBET), Nicolas ROUGET (pouvoir à Fanny PIRA) et Jérôme DELISLE (pouvoir à Philippe PAUMIER).

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

SECRETAIRE DE SEANCE : Maryse BAYBAY

OBJET : PLAN D’EPANDAGE DU « BY CALCEL » - PAPETERIE DU BOURRAY
Rapporteur : Damienne FLEURY

Le site de la Papèterie Le Bourray, située à St-Mars la Brière (72), s’est spécialisé depuis la reprise du site en 2019, dans la production de ouate de cellulose, pour les arts de la table (nappes et serviettes de table de qualité alimentaire) et pour des applications dans le domaine de l’hygiène et du médical.

Dans le cadre de la valorisation agricole du By-Calcel, sous-produit issu de l’activité des Papeteries du Bourray et conformément à la réglementation en vigueur, celles-ci font chaque année une mise à jour du périmètre d’épandage depuis 2001.

L’épandage est une technique agricole encadré par le code de l’environnement consistant à répandre divers produits sur des zones cultivées, forêts, voies ferrées.

Plusieurs parcelles situées sur la commune d’Yvré l’Évêque ont été identifiées pour l’épandage du « By-Calcel » et représentent 5,49 hectares répartis comme suit :

- 3,85 hectares exploités par la GAEC de la Paumerie (ST CORNEILLE),
- 1,64 hectares exploités par la GAEC de la Petite Noée (FATINES).

Ces parcelles sont situées au Nord-Est de la commune, sur la route des Dinon, en limite de la commune de Saint-Corneille.

Quelques données principales concernant l’épandage :

- 45 exploitations agricoles partenaires,



- 3893 ha de surfaces épanchables concernées,
- Jusqu'à 10 000 tonnes de BY-CALCEL® valorisées/an (6000 à 8000 t/an en moyenne),
- 66 communes concernées (dont l'avis a été demandé),

Cartographie des parcelles (en vert foncé sur le plan ci-dessous) :



Le courrier transmis par les Papèteries du Bourray et Suez Organique sollicitant l'avis de la commune est joint à la présente délibération, ainsi qu'une annexe précisant les caractéristiques du By-Calcel et les modalités du plan d'épandage.

Aussi, au vu de ces éléments, le conseil municipal émet un avis défavorable sur le plan d'épandage et les parcelles concernées.

POUR : 10

Marie CHEVALIER
Mickaël JUIGNE
Sylvie LAUTRU
Louis MASSARD
Philippe PAUMIER
Jérôme DELISLE
Pierre CASTILLON
Alain GIBERGUES
Nadine JOLU
Benoît CHAUVIN

CONTRE : 11

Christian POIRIER
Hakim ACHIBET
Mélanie BOCQUENET
Fanny PIRA
Stéphane DALIVOUST
Maryse BAYBAY
Angélique PLANCHETTE
Philippine DANGREAU
Nicolas ROUGET
Delphine FOUQUET
Denis MINIER

ABSTENTION : 6

Damienne FLEURY
Jean-Philippe GUYON
Eric ANDRE
Sylvain BACHELEY
Pascale FEGER
Alain GUICHET

Pour copie certifiée conforme.

Yvré l'Évêque, le 29 novembre 2023

**Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité
et de sa transmission en Préfecture ce jour**

Madame le Maire

Damienne FLEURY